

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 02497 Numéro SIREN : 751 279 639 Nom ou dénomination : SAS 3 LA RIZE

Ce dépôt a été enregistré le 16/12/2019 sous le numéro de dépôt B2019/056310

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/056310**
n°de gestion : **2012B02497**
n°SIREN : **751 279 639 RCS Lyon**

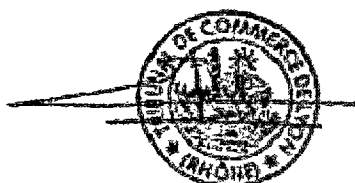
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 16/12/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

SAS 3 LA RIZE - Société par actions simplifiée
3 avenue de la Rize 69100 Villeurbanne -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5393451

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	602 048	257 346	344 702	385 196	40 494	10.51
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	118 682	49 324	69 358	80 596	11 238	13.94
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	720 730	306 670	414 060	465 792	51 732	11.11
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	53 564	2 917	50 647	31 699	18 948	59.77
	Autres créances	4 083		4 083	13 831	9 747	70.48
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	20 245		20 245	4 366	15 879	363.71
	Charges constatées d'avance (3)	2 315		2 315	2 085	230	11.01
	Total III	80 207	2 917	77 290	51 981	25 309	48.69
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	800 937	309 587	491 350	517 773	26 423	5.10

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Comptes certifiés
coordonnés

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000)	1 000	1 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	75 771	78 336	2 566	3.28
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	34 312	2 566	31 747	NS
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	40 458	74 771	34 312	45.89
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	279 335	308 311	28 976	9.40
	Concours bancaires courants	26	8	18	218.75
	Emprunts et dettes financières diverses	236 629	270 728	34 098	12.60
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 323	4 268	1 945	45.56
	Dettes fiscales et sociales	13 495	9 229	4 266	46.23
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	531 808	592 544	60 735	10.25
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	491 350	517 773	26 423	5.10

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

531 808

313 209

Comptes certifiés
conformes

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	123 912		123 912	105 699	18 213	17.23
Chiffre d'affaires NET	123 912		123 912	105 699	18 213	17.23
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 191		2 191	
Autres produits			11	6	5	73.50
Total des Produits d'exploitation (I)			126 115	105 706	20 409	19.31
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			16 078	20 229	4 152	20.52
Impôts, taxes et versements assimilés			6 818	6 103	715	11.72
Salaires et traitements			3 960	3 960		
Charges sociales			2 227	2 240	13	0.59
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			51 450	56 080	4 630	8.26
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 917		2 917	
Dotations aux provisions						
Autres charges			13	0	12	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			83 462	88 612	5 150	5.81
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			42 653	17 094	25 559	149.52
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

902

ROCHE ET CIE

*Compte certifié
conforme*

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018	Exercice N-1 31/12/2017	Ecart N / N-1	
	12	12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	7 053	8 183	1 130	13.81
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	7 053	8 183	1 130	13.81
2. Résultat financier (V-VI)	7 053	8 183	1 130	13.81
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	35 599	8 910	26 689	299.53
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 167		3 167	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	3 167		3 167	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 172	107	4 065	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	282	6 238	5 956	95.49
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	4 454	6 345	1 891	29.81
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 287	6 345	5 058	79.72
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	129 281	105 706	23 575	22.30
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	94 969	103 140	8 171	7.92
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	34 312	2 566	31 747	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Comptes certifiés
Conformes

SAS 3 LA RIZE
3 Avenue de la Rize

69100 VILLEURBANNE

ANNEXE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

ROCHE ET CIE
40 RUE PDT EDOUARD HERRIOT

69001 LYON
04.78.27.43.06

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 491 350.13 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 123 912.48 Euros et dégageant un bénéfice de 34 312.28 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 238 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	602 048		
Installations générales agencements aménagements divers	107 046		
Matériel de transport	14 482		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 377		
TOTAL	122 905		
TOTAL GENERAL	724 954		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			602 048	602 048
Installations générales agencements aménagements divers			107 046	107 046
Matériel de transport		4 224	10 258	10 258
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 377	1 377
TOTAL		4 224	118 682	118 682
TOTAL GENERAL		4 224	720 730	720 730

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	216 852	40 494		257 346
Installations générales agencements aménagements divers	30 991	7 980		38 971
Matériel de transport	10 836	2 518	3 942	9 412
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	482	459		941
TOTAL	42 309	10 957	3 942	49 324
TOTAL GENERAL	259 162	51 450	3 942	306 670

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	40 494				
Instal.générales agenc.aménag.divers	7 980				
Matériel de transport	2 518				
Matériel de bureau informatique mobilier	459				
TOTAL	10 957				
TOTAL GENERAL	51 450				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	53 564	53 564	
Impôts sur les bénéfices	238	238	
Taxe sur la valeur ajoutée	244	244	
Débiteurs divers	3 601	3 601	
Charges constatées d'avance	2 315	2 315	
TOTAL	59 962	59 962	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	26	26		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	279 335	29 676	126 050	123 610
Emprunts et dettes financières divers	100 079	73 409	26 670	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 323	2 323		
Personnel et comptes rattachés	222	222		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 128	1 128		
Taxe sur la valeur ajoutée	12 092	12 092		
Autres impôts taxes et assimilés	53	53		
Groupe et associés	136 551	136 551		
TOTAL	531 808	255 479	152 720	123 610
Emprunts remboursés en cours d'exercice	28 976			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	10.0000	100			100

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
droit d'usufruit	568 998	6.67
droit d'usufruit	33 050	7.69

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	nc
Agencements et aménagements	Linéaire	de 10 à 14 ans
Installations techniques	Linéaire	nc
Matériels et outillages	Linéaire	nc
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	nc

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 379
Autres créances	2 701
Total	4 080

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des produits à recevoir

	Montant
Intérêts de retard	2 178
Assurances	523
468700 Divers produits à recevoir	
Facturation charges	1 149
TVA / factures à établir	230
418100 Clients factures à établir	
Total	4 080

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	376
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 440
Dettes fiscales et sociales	335
Total	2 151

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des charges à payer

	Montant
Intérêts emprunt	278
Assurances	72
168800 Intérêts courus	
Honoraires	1 200
TVA / factures non parvenues	240
408100 Fournisseurs factures non parvenues	
428200 Provision congés à payer	222
438200 Provision charges congés à payer	60
Taxe apprentissage	27
Formation professionnelle	22
TVA / formation professionnelle	4
448600 Etat charges à payer	
Services bancaires	26
518600 Intérêts courus	
Total	2 151

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 315
Total	2 315

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Eau	17		
Assurances	2 148		
Abonnement	83		
Télécommunications	67		
Total	2 315		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Locations	109 126
Refacturations charges	14 786
Total	123 912

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	447 000
Emprunts et dettes financières divers :	26 000
- Convention de trésorerie courante	26 000
Total	473 000

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 16/07/2012
 Montant initial de cette garantie : 447 000
 Montant restant dû en capital : 279 335
 Date de fin d'échéance de la garantie : 16/07/2027
 Nature de la sûreté réelle : Délégation au profit de la banque de deux contrats
 : d'assurance vie pour un montant total de 447 000 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

Cautionnement personnel du dirigeant convention trésorerie	26 000
Total	26 000

SAS 3 LA RIZE

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros

Siège social : 3 Avenue de la Rize – 69100 VILLEURBANNE

751279639 RCS LYON

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 JUIN 2019

L'an deux mil dix-neuf, et le vingt-sept juin, à 18 heures.

Les associés de la société SAS 3 LA RIZE se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'assemblée est présidée par Monsieur Eric LIENARD, en sa qualité de président de la société.

La feuille de présence permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent 100 actions sur les 100 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'assemblée générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- La feuille de présence et la liste des associés,
- L'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2018.
- Le rapport de gestion du président,
- Le rapport spécial du président,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social depuis la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du président,
- Rapport spécial du président sur les conventions visées à l'article L.227-10 du code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2018 et quitus au président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rémunération du Président,
- Questions diverses – Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le président présente à l'assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion et le rapport spécial du président. Puis le président déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du président, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2018, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports. En conséquence, l'assemblée donne au président quitus à l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice, qui est un bénéfice s'élevant à 34 312 €, en totalité au poste « report à nouveau ».

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la création de la société.

Cette résolution, mise à voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport prend acte de l'absence de telles conventions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés ayant droit de vote.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte que l'assemblée générale prend acte qu'aucune rémunération n'a été versée à son Président, sur l'exercice écoulé, au titre de ses fonctions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE DE LA SEANCE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.